ASSOCIATION IPSHO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'attention des membres
ASSOCATION IPSHO
Centre des tanneurs
7 rue des tanneurs
60000 BEAUVAIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IPSHO ASSOCIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus jusqu'à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres de l'association appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Euralille et Dijon, le 11 juin 2020

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux comptes



Olivier CARLE
Associé



Thierry VASSAULT
Associé

IPSHO
ACCOMPAGNEMENT • EMPLOI • MAINTIEN

Centre des tanneurs
7 Rue des tanneurs
60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 15 66 66

ASSOCIATION IPSHO

Comptes annuels

au

31 décembre 2019

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

BILAN **3 à 5**

Bilan actif 4
Bilan passif 5

COMPTE DE RESULTAT **6 à 7**

Compte de résultat 7

ANNEXES **8 à 17**

Identification de l'entreprise (annexe1) 9
Réglés et méthodes comptables (annexe2) 10
Etat de l'actif immobilisé (annexe 3) 12
Etat des amortissements (annexe 4) 13
Etat des provisions (annexe 5) 14
Etat échéances créances et dettes (annexe 6) 15
Produits à recevoir et Charges à payer (annexe 7) 16
Charges et produits contactés d'avances (annexe 8) 17

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

BILAN

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) ACTIF
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant brut 2019	Amort. et prov. 2019	Montant net 2019	Montant net 2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	12 413	12 413		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	156 216	124 467	31 749	33 724
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	168 416		168 416	159 036
Autres titres immobilisés	9 052		9 052	4 506
Prêts	11 300		11 300	11 300
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**357 397**	**136 880**	**220 517**	**208 566**
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	266 993	4 544	262 449	150 931
Autres créances	101 472		101 472	84 986
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	400 000
Disponibilités	788 956		788 956	834 370
Charges constatées d'avance				1 059
TOTAL III	**1 757 421**	**4 544**	**1 752 877**	**1 471 345**
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	**2 114 818**	**141 424**	**1 973 394**	**1 679 911**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

CA Bilan propre Annexe 4 (résultat non affecté) PASSIF
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant net 2019	Montant net 2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	75 248	75 248
Réserves :		
Réserves	985 671	925 303
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	161 222	60 368
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	192	192
TOTAL I	**1 222 332**	**1 061 111**
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	245 886	162 922
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
TOTAL III	**245 886**	**162 922**
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) compte courant Crédir Agricole	5 140	0
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	170 115	144 088
Dettes sociales et fiscales	284 778	270 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	39 893	36 315
Produits constatés d'avance	5 250	4 500
TOTAL IV	**505 176**	**455 878**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	**1 973 394**	**1 679 911**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT Association IPSHO
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

LIBELLES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS		
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue (biens et services)(a)	452 817	369 527
Dotations et Produits de tarification	0	0
Production stockée (b)	0	0
Production immobilisée	0	0
Subvention d'exploitation	1 934 810	1 726 734
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	13 976	117 102
Cotisations	0	0
Autres produits (hors cotisations)	0	312
TOTAL I	**2 401 603**	**2 213 674**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	**0**	**0**
Produits financiers		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	6 916	6 381
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL III	**6 916**	**6 381**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	0	18
Sur opérations en capital	0	105
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL IV	**0**	**122**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	**2 408 519**	**2 220 177**
Solde débiteur = DEFICIT		
TOTAL GENERAL	**2 408 519**	**2 220 177**

CHARGES		
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	0	0
Variation de stock (b)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	0	0
Variation de stock (b)	0	0
Autres achats et charges externes (*)	607 645	539 741
Impôts, taxes et versements assimilés	109 865	92 097
Salaires et traitements	1 010 778	1 036 839
Charges sociales	408 460	447 725
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	15 021	15 276
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :	0	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0	4 544
Dotations aux provisions	94 800	20 155
Autres Charges	0	0
TOTAL I	**2 246 569**	**2 156 377**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	**0**	**0**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
TOTAL III	**0**	**0**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	201	1 638
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL IV	**201**	**1 638**
Impôts sur les sociétés (V)	**527**	**1 794**
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	**0**	**0**
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**2 247 297**	**2 159 809**
Solde créditeur = EXCEDENT	**161 222**	**60 368**
TOTAL GENERAL	**2 408 519**	**2 220 177**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXES

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 1 : Identification de l'entreprise

Désignation de l'association :

IPSHO

Insertion Professionnelle et Suivi des Handicapés de l'Oise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 973 394€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagement d'un excédent de 161 222 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 11 Juin 2020 par le conseil d'administration de l'association.

Évènements post-clôture des comptes :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions comptables, cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existante au 31 décembre 2019.
Par conséquent, la direction n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes, l'Association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Par ailleurs, l'Association a eu recours aux arrêts de travail pour garde d'enfants et à l'activité partielle pour trois de ses salariées.

Eu égard à ces mesures et après prise en compte de la situation financière à la clôture, l'Association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 2 : Règles et méthodes comptables

Règles comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode comptable :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations.

L'association compte11 sections analytiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévues :

✓	Logiciels	3 ans
✓	Agencement et aménagements des constructions	3 à 10 ans
✓	Mobilier	5 à 10 ans
✓	Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 2 : Règles et méthodes comptables

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision n'a été constatée au cours de cette période.

Créances :

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Le tableau de l'annexe 5 décrit le cas échéant, l'état de ces provisions.

La dotation des provisions pour risques et charges regroupe :

- 74 636 € de provisions de restructuration des différents services
- 76 450 € de provisions prud'homales
- 32 640 € de provision pour risque de non recouvrement AIRTH
- 4 680 € de provision pour risque de non recouvrement PULSSERsa
- 6 720 € de provision pour risque de non recouvrement EOS Jeunes
- 50 760 € de provision pour indemnité de licenciement

Soit un global de 245 886,00 €.

Engagements de retraite

La convention collective dont dépend l'association est celle des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (IDCC 413).

L'association a décidé d'externaliser la gestion des indemnités de fin de carrière et n'a pas abondé cette année.

Les fonds externalisés sont valorisés à 135 797,91 € au 31/12/2019.

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXE 3 Tableau des Immobilisations IPSHO
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2018	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Immobilisations au 31 Décembre 2019	Contrôle immobilisations 2019
Immobilisations incorporelles	**12 413**			**12 413**	**12 413**
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	12 413	0	0	12 413	12 413
20500000 Concessions et droits similaires, b	12 413	0	0	12 413	12 413
Fonds commercial	0	0	0	0	0
- dont droit au bail	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**143 170**	**13 046**		**156 216**	**143 170**
Terrains	0	0	0	0	0
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations, matériel et outillage techniques	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	143 170	13 046	0	156 216	156 216
21810000 Installations générales, agencement	37 233	0	0	37 233	37 233
21830000 Matériel de bureau et matériel info	52 481	9 246	0	61 728	61 728
21830003 MAT BUREAU ERGO	4 041	0	0	4 041	4 041
21840000 Mobilier	45 440	3 800	0	49 240	49 240
21840003 MOBILIER ERGO	3 974	0	0	3 974	3 974
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	**174 842**	**13 926**		**188 768**	**174 842**
Participations	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	159 036	9 380	0	168 416	168 416
27180000 Autres titres PARTS SOCIALES CE	159 036	2 380	0	161 416	161 416
27190000 Part sociale CA	0	7 000	0	7 000	7 000
Prêts	4 506	4 546	0	9 052	9 052
27480000 ACTION LOGEMENT	4 506	4 546	0	9 052	9 052
Autres immobilisations financières	11 300	0	0	11 300	11 300
27500000 Dépôts et cautionnements versés	11 300	0	0	11 300	11 300
TOTAL IMMOBILISATION	**330 424**	**26 972**		**357 397**	**357 397**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXE 4 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2018	Dotations 2019	Diminutions 2019	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Contrôle amortissements 2019
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	**12 413**			**12 413**	**12 413**
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	12 413			12 413	12 413
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	**109 446**	**15 021**		**124 467**	**109 446**
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations, matériel et outillage techniques					
Autres immobilisations corporelles	109 446	15 021		124 467	124 467
Immobilisations corporelles en cours					
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	**121 859**	**15 021**		**136 880**	**136 880**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 5 Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2018	Dotations de l'Exercice 2019	Reprises de l'Exercice 2019	Montants 2019	Contrôle provisions 2019
Réserves de Compensation					
10686 - Des Déficits d'Exploitation					
10687 - Des Charges d'Amortissement					
Provisions Réglementées					
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement					
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations					
144 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
145 - Amortissements Dérogatoires					
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)					
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)					
148 - Autres provisions réglementées					
14861 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé					
14862 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant					
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	162 922	94 800	11 836	245 886	245 886
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)					
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices					
158 - Autres Provisions pour Charges					
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours					
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	4 544			4 544	4 544
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement					
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
197 - Sur Legs et Donations Affectés					
TOTAL GENERAL	**167 466**	**94 800**	**11 836**	**250 430**	**250 430**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 6 Etat des Échéances des Créances et des Dettes
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant brut 2019	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES (a)			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)			
Prêts (274)	9 052		9 052
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	179 716		179 716
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	266 993	262 449	4 544
Autres créances clients (4096,4097, etc)	46 665	46 665	
Personnel et comptes rattachés (421,)	5 387	5 387	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	49 420	49 420	
TOTAL CREANCES	**557 233**	**363 921**	**193 312**
DETTES (b)			
Emprunts obligataires convertibles (161)	0	0	
Autres emprunts obligataires (163)	0	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (512500 Compte courant CA)	5 140	5 140	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	170 114	170 114	
Personnel et comptes rattachés (421,)	110 472	110 472	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	157 367	157 367	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	10 481	10 481	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	0	0	
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46, ...)	39 893	39 893	
Produits constatés d'avance (487)	5 250	5 250	
TOTAL DETTES	**498 717**	**498 717**	

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXE 7 : Etat des Produits à recevoir et Charges à payer
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Montant brut 31/12/2019
PRODUITS A RECEVOIR	
Créances rattachées à des participations	
Prêts (Intêret)	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances clients	44 525
Disponibilités	3 042
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**47 567**
CHARGES A PAYER	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 265
Dettes fiscales et sociales	182 212
Autres dettes	
TOTAL CHARGES A PAYER	**199 477**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXE 8 : Etat des Charges et produits constatés d'avance
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Charges constatés d'avance au 31/12/2019	Produits constatés d'avance au 31/12/2019
Charges et Produits constatés d'avance		
Charges / Produits d'exploitation	0	5 250
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**0**	**5 250**

PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION